



Caution sur leasing pour mon ancienne entreprise

Par **cettier**, le **26/03/2011** à **06:17**

Bonjour,

je me suis porté caution pour un leasing sur un engins de chantier pour l'entreprise que je possédais. j'ai déposé le bilan en janvier 2010 et un ancien client a voulu racheter ce matériel mais l'organisme refuse de lui faire une facture et une proforma il refuse donc de payer. quel sont mes droits sur ma caution. merci d'avance de vos réponses.